

Voyage de rhéto - **Campanie** - 2020



28/01/2020

Chers parents, cher(e) «Prénom_»

Voici des nouvelles de notre voyage en Campanie et la façon de finaliser son paiement...

Dates du dimanche 26 avril: **08.00 AM** à Zaventem (décollage à **10.00**)
au vendredi 01 mai 2020: **16.00** à Zaventem
(sous réserve de modification des vols)

Logement Hôtel Del Sole à Pompei (2 nuitées), hôtel Spicy à Sorrento (3 nuitées)

Prix Le prix définitif est de **770 €**. Celui-ci comprend les vols aller-retour, le logement en demi-pension, l'assurance-assistance ainsi que toutes les visites et activités prévues au cours du voyage. Le prix ne comprend pas l'assurance-annulation, ni certains repas de midi.

Solde Nous vous invitons donc à verser le solde de votre paiement pour le 10 mars 2020

Solde: voir courrier personnalisé donné à votre enfant le 24 janvier
Sur le compte: BE30 0016 9982 9111
Communication: NOM et PRENOM de l'élève + CLASSE + CAMPANIE

Le solde doit impérativement être payé **pour le 10 mars 2020 au plus tard** sur le compte de l'école (voir ci-dessus). Il est primordial que la communication accompagnant le virement soit claire et complète car ce compte est utilisé pour l'ensemble des voyages scolaires organisés au sein de l'athénée.

Assurance **Une assurance assistance (*)** est déjà comprise dans le prix du voyage.
Si vous le désirez, vous pouvez opter pour une **assurance-annulation (*)** au prix de 23 €. Celle-ci vous couvre en cas de désistement de votre enfant au voyage pour une raison acceptée par la compagnie d'assurance: maladie de l'enfant certifiée par certificat médical, décès dans la famille, ...

Documents **Ce choix se fait sur la fiche de renseignements faisant partie des quatre documents officiels:** contrat d'engagement de l'élève, fiche de renseignements, autorisation parentale et fiche médicale distribués sous la forme de deux feuilles A4 recto-verso distribuées cette semaine par l'éducateur à chaque élève. Ces documents sont à remettre dûment complétés et signés à l'éducateur pour le 7 février.

Nous vous demandons également de bien vouloir remettre une photocopie de la carte d'identité recto-verso (ou du passeport si l'élève ne fait pas partie de l'union européenne) dans le casier de pour le 7 février au plus tard.

(*) Les conditions générales de l'assistance-assistance et de l'assurance-annulation sont consultables sur le site de l'école dans la rubrique "voyages scolaires".

Programme Visite guidée de Naples dont le musée archéologique
Visite guidée du site de Pompéi
Grand tour guidé du Vésuve
Randonnée sur le Monte Faito
Kayak de mer, plage et visite de Sorrento
Visite d'Amalfi 'la blanche' (Duomo, petite cité)
Randonnée d' Il Vallone delle Ferriere (profonde gorge classée réserve naturelle coupée de cascades)

Une réunion sera organisée à l'école durant le mois de mars afin de répondre à vos questions et vous communiquer:

- le programme détaillé;
- les affaires et argent de poche à emporter.

Pour toute question : voyages.absil@gmail.com

Il est indispensable que pour la bonne organisation du voyage, vous respectiez toutes les dates d'échéance reprises dans ce document. Merci de votre compréhension.

Nous vous prions de croire, chers parents, à l'expression de nos sentiments dévoués.

Mme Palte, Mme Pegoff, M Van Lerberghe



- N.B.** :
- Les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'inscription de tout élève dont le comportement n'aurait pas été satisfaisant dans le courant de l'année scolaire.
 - En cas de désistement de votre enfant, les sommes versées ne sont remboursables **que si vous avez opté pour une assurance-annulation et que la raison de votre annulation soit prise en compte par la compagnie d'assurance (maladie, décès dans la famille, ...)**. Dans tous les autres cas, nous ne serons pas en mesure de vous rembourser quoi que ce soit.